



République Démocratique du Congo
Ministère du Plan
Comité de Conjoncture Economique
Secrétariat Technique

NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE
HEBDOMADAIRE

N°04/2024

« Semaine du 22 au 26 janvier 2024 »

Janvier 2024

1. Contexte international

L'actualité économique internationale a été marquée au cours de la semaine par la publication du rapport de la Banque Mondiale (BM) sur les perspectives des marchés des produits de base.

Ce rapport renseigne que le déclenchement du conflit au Moyen-Orient au début du mois d'octobre 2023 a entraîné une remontée initiale des prix des produits de base, avec toutefois un impact jusqu'ici limité, en raison notamment de conditions météorologiques favorables, qui augmentent les rendements agricoles. En effet, l'indice des prix des produits de base devrait baisser de 4,0% en 2024, après avoir chuté de près de 24,0% en 2023, soit la plus forte baisse enregistrée depuis la pandémie de COVID-19.

S'agissant particulièrement des cours des produits pétroliers, ils se sont, en moyenne, établis à USD 84,0 le baril en 2023, avec un prix moyen de 90 dollars pour le quatrième trimestre de l'année, contre USD 100,0 en 2022. Le prix du baril devrait être ramené à USD 81,0 en moyenne en 2024, compte tenu d'un ralentissement de la demande couplé à la hausse de l'offre hors OPEP, avant de se stabiliser à ce niveau en 2025.

Le prix du gaz naturel, quant à lui, devrait reculer de 4,0% en 2024 en Europe, en raison du ralentissement de la demande, après une autre baisse de 68,0% en 2023. Aux États-Unis, les cours du gaz naturel devraient baisser de 20,0% en 2024.

S'agissant des prix des denrées alimentaires, ils ont connu des baisses plus importantes au cours de l'année 2023. La non-reconduction de l'Initiative céréalière de la mer Noire, l'interdiction par l'Inde des exportations de riz non basmati et l'intensification du phénomène El Niño sont autant de facteurs qui ont contrebalancé l'amélioration de l'offre. Ainsi, les prévisions ont tablé sur un recul de 7,0% des prix agricoles en 2023, qui devrait être suivi d'une autre baisse de 2,0% en 2024 et 2025.

Enfin, en ce qui concerne les prix des métaux de base, après une baisse de 12,0% en 2023, ils devraient décliner de 5,0% en 2024 en raison d'un ralentissement de la demande. Les prévisions anticipent toutefois une remontée des cours en 2025, à la suite du redressement de l'activité mondiale et de l'accélération de la demande des métaux nécessaires aux technologies d'énergie renouvelable.

Les éléments de conjoncture économique au sein de principales régions :

Dans la Zone Euro. Les résultats de l'enquête mensuelle auprès des directeurs d'achats, réalisée par « Standard & Poor Global » (S&P), renseignent que la conjoncture économique s'est de nouveau détériorée en décembre 2023, prolongeant ainsi la période de contraction économique amorcée en juin dernier, l'emploi ayant reculé pour la deuxième fois depuis près de trois ans. En effet, l'indice PMI composite de l'activité globale s'est situé à 47,6 points, soit en deçà du seuil de 50,0 points qui sépare croissance et récession.

Aux États-Unis. Les chiffres publiés par le Département du Travail renseignent que l'Indice des Prix à la Production (IPP) a baissé de 0,1% en décembre 2023 après une hausse de 0,9% enregistrée un mois plus tôt. Cette baisse est principalement imputable à celle du sous-indice des prix des biens de la demande finale (-0,4%), alors que celui des services de la demande finale est resté inchangé.

Les cours des matières premières d'origine minérale et hydrocarbures

Au cours de la semaine du 22 au 26 janvier comparativement à la semaine précédente, les cours de principales matières premières ont renseigné une légère appréciation sur les différents marchés boursiers de référence. En effet, le cours du cuivre s'est accru de 1,74%, pour se situer à USD/tonne 8.385,40. Par contre celui du cobalt a baissé de 0,02%, s'établissant à USD 28.437,00 la tonne sur le London Metal Exchange (LME).

Concernant le cours du zinc, il a augmenté de 1,89%, pour se situer à USD/tonne 2.534,60. De même, le prix de l'étain s'est accru de 4,73%, pour s'établir à USD/tonne 26.124,50.

Quant aux métaux précieux, le prix de l'argent s'est replié de 1,27% et celui de l'or de 0,30%, pour se situer respectivement à Cents US/Once de Troie 2.260,40 et USD/once de Troie 2.022,28.

Par ailleurs, le prix du baril du brent a affiché une hausse de 2,93%, pour se situer à USD 80,44.

Les cours des matières premières d'origine agricole

Au cours de la semaine sous analyse comparativement à la semaine précédente, les prix moyens des tous les produits céréaliers se sont accrus. En effet, le prix du blé argentin s'est accru de 3,48% et celui du riz thaïlandais de 0,47% pour se situer respectivement à USD/tm 222,48 et 390,54. De même, le prix du maïs argentin a augmenté de 1,20%, pour se situer à USD/tm 164,98.

Concernant les produits rentiers, les prix du café arabica et du café robusta se sont accrus respectivement à 5,28% et 3,39% pour se situer à USD/tm 4.233,44 et 3.221,25. De même, le prix du cacao a haussé de 4,44%, s'affichant à USD/tm 4.685,63.

2. Contexte national

Les principales informations économiques suivantes ont caractérisé la semaine :

(i) l'annonce, le 26 janvier 2024, par l'Inspecteur Général des Finances, des conclusions des discussions engagées avec le Groupement des entreprises chinoises, contenues dans le mémorandum d'entente signé le 19 janvier.

Les deux parties se sont notamment convenues que :

- *le gain qui proviendra désormais de l'exploitation de la SICOMINES devra financer les infrastructures en RDC. Il s'agit de USD 7,0 milliards à débloquer à concurrence de USD 324,0 millions par an sauf pour l'exercice 2024 au cours duquel USD 624,0 millions sont prévus.*
- *la gestion du barrage de Busanga se fera conjointement, en raison de 40,0% de parts pour la RDC et 60,0% pour le groupement d'entreprises chinoises.*
- *la commercialisation de 32,0% de la production de SICOMINES par la GECAMINES et de 68,0% par le groupement d'entreprises chinoises.*
- *la SICOMINES payera 1,2% sur la base du chiffre d'affaires annuel à la partie congolaise à titre de royalties.*

3. Résumé de l'évolution de principaux indicateurs économiques en RDC

Secteur réel

A la quatrième semaine du mois de janvier, le marché des biens et services a renseigné une accélération du rythme de formation des prix intérieurs. En effet, le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,325% contre 0,163% une semaine plus tôt. Les plus fortes contributions à cette inflation proviennent des postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,19 point de croissance, pc), « Articles d'habillement et chaussures » (+0,03 pc) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+0,03 pc).

Ainsi, l'inflation a atteint 1,376% en cumul annuel et 22,341% en glissement annuel.

Le taux d'inflation hebdomadaire s'est fixé à 0,335% contre 0,147% une semaine avant à Kinshasa ; 0,297% contre 0,158% à Lubumbashi et 0,304% contre 0,197% à Goma. En cumul annuel, il a atteint 1,461% à Kinshasa ; 1,271% à Lubumbashi et 1,037% à Goma. Enfin, en glissement annuel, il a atteint 23,327% à Kinshasa ; 21,815% à Lubumbashi et 22,838% à Goma.

Secteur public

Les opérations financières de l'Etat se sont soldées par un déficit mensuel de CDF 53,98 milliards au 26 janvier contre un excédent de CDF 689,33 milliards enregistré au 19 janvier 2024. Ce déficit résulte de recettes de CDF 1.424,54 milliards et de dépenses incluant l'amortissement de la dette de CDF 1.478,52 milliards.

Pour ce qui est du marché des titres, le calendrier indicatif des émissions des Titres du Trésor pour l'année 2024 n'est pas encore promulgué et aucune adjudication n'a été faite pour la semaine allant du 22 au 26 janvier 2024. Le Trésor Public n'a donc pas procédé à une levée de ressources sur le marché domestique.

En cumul annuel, le total de tirages domestiques demeure à CDF 68,00 milliards pour les titres du Trésor indexés.

Aussi, est-il à noter que dans le cadre du Protocole d'accord, signé en décembre 2021, entre le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo sur la régularisation des créances de cette dernière sur le trésor public, une émission d'Obligation à 2 ans de CDF 39,25 milliards a été faite à son profit.

En 2023, les engagements des partenaires au développement, captés par la PGAI, se sont chiffrés à USD 4.379,36 millions contre un versement de USD 2.262,93 millions, soit un taux de décaissement de 52,7%. Cette dernière demeure une composante essentielle dans les financements des projets et programmes en RDC.

La participation de la Banque mondiale s'est chiffrée à USD 1.395,94 millions du montant total, soit 61,7%, suivie du Système des Nations Unies essentiellement l'UNICEF avec USD 525,43 millions, soit 23,2%. Les décaissements des autres partenaires ont représenté 15,1% du montant total. Il s'agit de l'Union européenne (184,92 millions) avec 8,2%, la Banque Africaine de Développement (105,14 millions) avec 4,6%, le Royaume-Uni (28,33 millions) avec 1,3% et la France (32,09 millions) avec 1,0%.

La sectorisation de ce versement par les partenaires au développement renseigne que « la Gouvernance et Société Civile » a bénéficié 43,4% de l'enveloppe globale, suivie de « l'objectif 3 des ODD (Santé et Politique en matière de population/santé & fertilité) » avec 17,0%, « l'intervention d'urgence » 13,7%, « l'éducation » 7,3%, « Transports et Entreposage » 5,0% et « l'agriculture, pêche, sylviculture » 4,8%.

Par ailleurs, « l'infrastructures et Services sociaux divers » n'a bénéficié que de 2,3%, « Autres multisecteurs et distribution d'eau et assainissement » 1,3%, « Energie » 1,1%, « Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue intervention d'urgence » 0,8% et « Frais administratifs des bailleurs » 0,8%.

Les autres secteurs tels que « Industries manufacturières, extractives, construction » couvre 0,6%, « Politique commerciale et réglementations » 0,4%, « Protection de l'environnement en général » 0,2% et « Banques et Services financiers » 0,1%.

En ce qui concerne la répartition géographique de l'APD, les projets et programmes à caractère national représentent 51,1% du montant global. Les projets et programmes exécutés dans le Kasai représentent 5,0%, Kasai Oriental 4,7% et Kasai Central 4,6%. Et ceux exécutés dans le Nord-Kivu représentent 4,4%, le Sud-Kivu avec 4,3% et le Maniema avec 0,6%. Quant à la Ville province de Kinshasa, les Partenaires au développement ont alloué l'équivalent de 3,7% contre 3,3% pour l' Ituri et Tanganyika 3,0%, le Nord Ubangi 2,5% ainsi que la Lomami 2,1%.

Par ailleurs, le Sankuru bénéficie de 1,5% suivi de Kwilu avec 1,4%, le Haut Katanga 1,2% et le Kongo-Central et le Kwango avec 1,1% chacun. Les provinces restantes se répartissent les 5,3% du montant total.

S'agissant des exonérations et allègements douaniers, ils ont, du 20 au 26 janvier 2024, augmenté de 109,1 %, s'établissant à CDF 71,61 milliards (USD 29,46 millions) contre CDF 37,56 milliards (USD 14,08 millions) une semaine plus tôt. Cette montée est favorisée principalement par celle des exonérations et allègements douaniers liés au *Code Minier* (59,0 points de croissance, pc), à la *TVA* (16,2 pc) et aux *Missions diplomatiques* (7,1 pc).

En cumul annuel au 26 janvier 2024, ces exonérations et allègements douaniers se sont situés à CDF 231,75 milliards (USD 85,77 millions).

Secteur extérieur

Le taux de changes a, au 26 janvier, enregistré une dépréciation à l'indicatif de 1,34% et de 0,50% au parallèle face au dollar américain par rapport au 19 janvier. En effet, le dollar s'est négocié à CDF 2.727,48 contre 2.690,97 à l'indicatif et à CDF 2.703,44 contre 2.690,00 au parallèle une semaine plus tôt.

D'une semaine à l'autre, l'écart entre les deux segments de marché est passé de CDF 0,97 à 24,04.

Dans les principales villes, le taux de changes moyen parallèle, s'est, en rythme hebdomadaire établi à CDF 2.705,00 contre 2.708,33 à Boma ; à CDF 2.694,17 contre 2.686,25 à Bukavu ; à CDF 2.711,67 contre 2.670,00 à Kananga ; à CDF 2.705,00 contre 2.645,00 à Lubumbashi ; à CDF 2.707,50 contre 2.716,67 à Matadi et à CDF 2.700,00 contre 2.725,00 à Mbandaka.

Le taux de changes est demeuré stable à Bandundu (CDF 2.775,00) ; à Goma (CDF 2.723,34) ; à Kindu (CDF 2.775,00) ; à Kisangani (CDF 2.650,00) et à Mbuji-Mayi (CDF 2.720,00).

En ce qui concerne les réserves internationales, elles ont, au 25 janvier, renseigné une baisse de 1,61% par rapport au 19 janvier, se chiffrant à USD 5.021,54 millions contre USD 5.103,64 millions. Ce niveau de réserves correspond à 2,71 mois (11,75 semaines) d'importations des biens et services.

Comparativement au niveau atteint au 31 décembre 2023, les réserves internationales ont baissé de 2,14%.

S'agissant des importations déclarées des biens du 20 au 26 janvier, elles se sont globalement accrues de 114,06% par rapport à la semaine précédente, se chiffrant à USD 268,25 millions. Cet accroissement est attribuable, entre autres, à celui des importations du ciment (+456,22%) et des produits de première nécessité (+842,42%), malgré la baisse des importations des produits pharmaceutiques (-7,32%).

L'analyse détaillée des importations déclarées de principaux biens de première nécessité renseigne, d'une semaine à l'autre, des variations (en **volume** et en **valeur**) ci-après : farine de froment (+1.647,16% et +1.660,89%) ; farine de maïs (+188,89% et +219,19%) ; riz (+50,74% et -20,33%) ; sucre (+1.031,78% et +1.238,59%) ; poissons (+2.976,17% et +4.865,44%) ; viandes (+476,97% et +446,48%) et huiles (+1.944,94% et +1.588,89%).

Concernant les importations déclarées du maïs (farine et semences), du 20 au 26 janvier, elles ont augmenté de 197,52%, s'établissant à 4.686,54 tonnes contre 1.575,22 tonnes la semaine précédente. Celles déclarées aux postes frontaliers du grand Katanga ont représenté 61,71% ; du Kongo Central 20,07% ; du grand Kivu 12,56% et de l'ex Province Orientale 5,65%.

Au cours de la semaine du 20 au 26 janvier, les importations déclarées du ciment, constituées principalement du ciment portland, se sont chiffrées à 3.793,55 tonnes contre 1.028,50 tonnes. Celles déclarées aux postes frontaliers de l'ex Province Orientale ; du grand Kivu et du grand Katanga ont respectivement représenté 81,40% ; 15,09% et 3,51%.

Pendant la même semaine, les exportations déclarées des biens ont globalement haussé de 136,40% comparativement à la semaine d'avant, pour se fixer à USD 814,48 millions. Cette augmentation reflète celle des exportations des produits miniers (+113,70%), s'affichant à USD 794,05 millions.

Pour ce qui est des exportations déclarées des autres biens, celles du cacao et du caoutchouc ont, par rapport à la semaine précédente, augmenté respectivement de 78,29% et 50,00%, se situant à 1.906,80 et 126,00 tonnes. Par contre, celles du bois ont baissé de 3,61%, se fixant à 439,00 tonnes.

Secteur monétaire

Au 26 janvier, l'analyse des agrégats monétaires renseigne un accroissement de la base monétaire de CDF 239,40 milliards (2,89%) et une baisse des passifs monétaires au sens large (M2) de CDF 74,00 milliards (-0,20%) par rapport au 19 janvier, pour se situer respectivement à CDF 8.510,52 milliards et 36.054,03 milliards.

L'accroissement de la base monétaire résulte de celui des actifs extérieurs nets de CDF 102,98 milliards et actifs intérieurs nets de CDF 136,42 milliards de suite de l'augmentation des créances nettes sur l'administration centrale. S'agissant de la baisse des passifs monétaires au sens large (M2), elle est consécutive à celle des actifs intérieurs nets de CDF 176,98 milliards, alors que les actifs extérieurs nets se sont accrus de CDF 102,98 milliards.

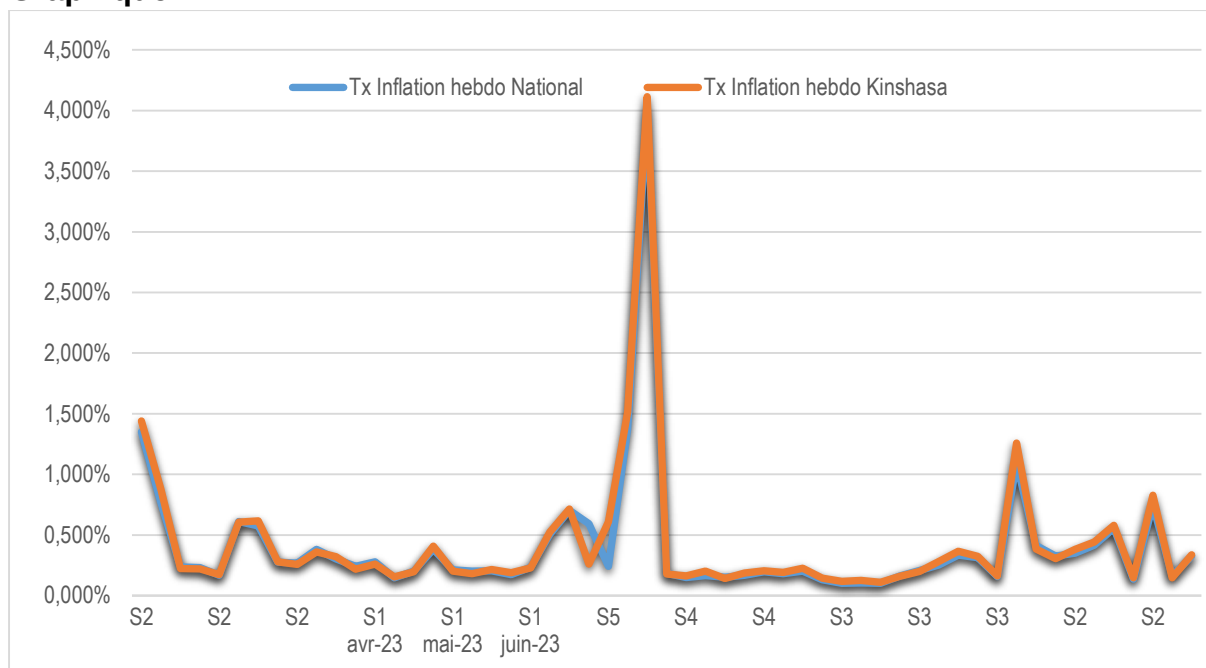
Par ailleurs, à la même date, l'encours global du *Bon BCC* s'est situé à CDF 235,00 milliards après 177,00 milliards au 19 janvier, occasionnant ainsi une ponction hebdomadaire de CDF 58,00 milliards.

4. Analyse détaillée des principaux indicateurs économiques

4.1. Indice des prix à la consommation

A la quatrième semaine du mois de janvier, le marché des biens et services a renseigné une accélération du rythme de formation des prix intérieurs. En effet, le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,325% contre 0,163% une semaine plus tôt. Les plus fortes contributions à cette inflation proviennent des postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,19 point de croissance, pc), « Articles d'habillement et chaussures » (+0,03 pc) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+0,03 pc).

Ainsi, l'inflation a atteint 1,376% en cumul annuel et 22,341% en glissement annuel. Le taux d'inflation hebdomadaire s'est fixé à 0,335% contre 0,147% une semaine avant à Kinshasa ; 0,297% contre 0,158% à Lubumbashi et 0,304% contre 0,197% à Goma. En cumul annuel, il a atteint 1,461% à Kinshasa ; 1,271% à Lubumbashi et 1,037% à Goma. Enfin, en glissement annuel, il a atteint 23,327% à Kinshasa ; 21,815% à Lubumbashi et 22,838% à Goma.

Graphique 4.1-1 : Evolution de l'inflation hebdomadaire nationale


Source : Institut National de la Statistique (INS)

4.2. Finances publiques

Les opérations financières de l'Etat se sont soldées par un déficit mensuel de CDF 53,98 milliards au 26 janvier contre un excédent de CDF 689,33 milliards enregistré au 19 janvier 2024. Ce déficit résulte de recettes de CDF 1.424,54 milliards et de dépenses incluant l'amortissement de la dette de CDF 1.478,52 milliards.

4.3. Marché de titres publics

Le calendrier indicatif des émissions des Titres du Trésor pour l'année 2024 n'est pas encore promulgué et aucune adjudication n'a été faite pour la semaine allant du 22 au 26 janvier 2024. Le Trésor Public n'a donc pas procédé à une levée de ressources sur le marché domestique.

En cumul annuel, le total de tirages domestiques demeure à CDF 68,00 milliards pour les titres du Trésor indexés.

Aussi, est-il à noter que dans le cadre du Protocole d'accord, signé en décembre 2021, entre le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo sur la régularisation des créances de cette dernière sur le trésor public, une émission d'Obligation à 2 ans de CDF 39,25 milliards a été faite à son profit.

4.4. Aide Publique au Développement (APD) au 31 Décembre 2023

En 2023, les engagements des partenaires au développement, captés par la PGAI, se sont chiffrés à USD 4.379,36 millions contre un versement de USD 2.262,93 millions, soit un taux de décaissement de 52,7%. Cette dernière demeure une composante essentielle dans les financements des projets et programmes en RDC.

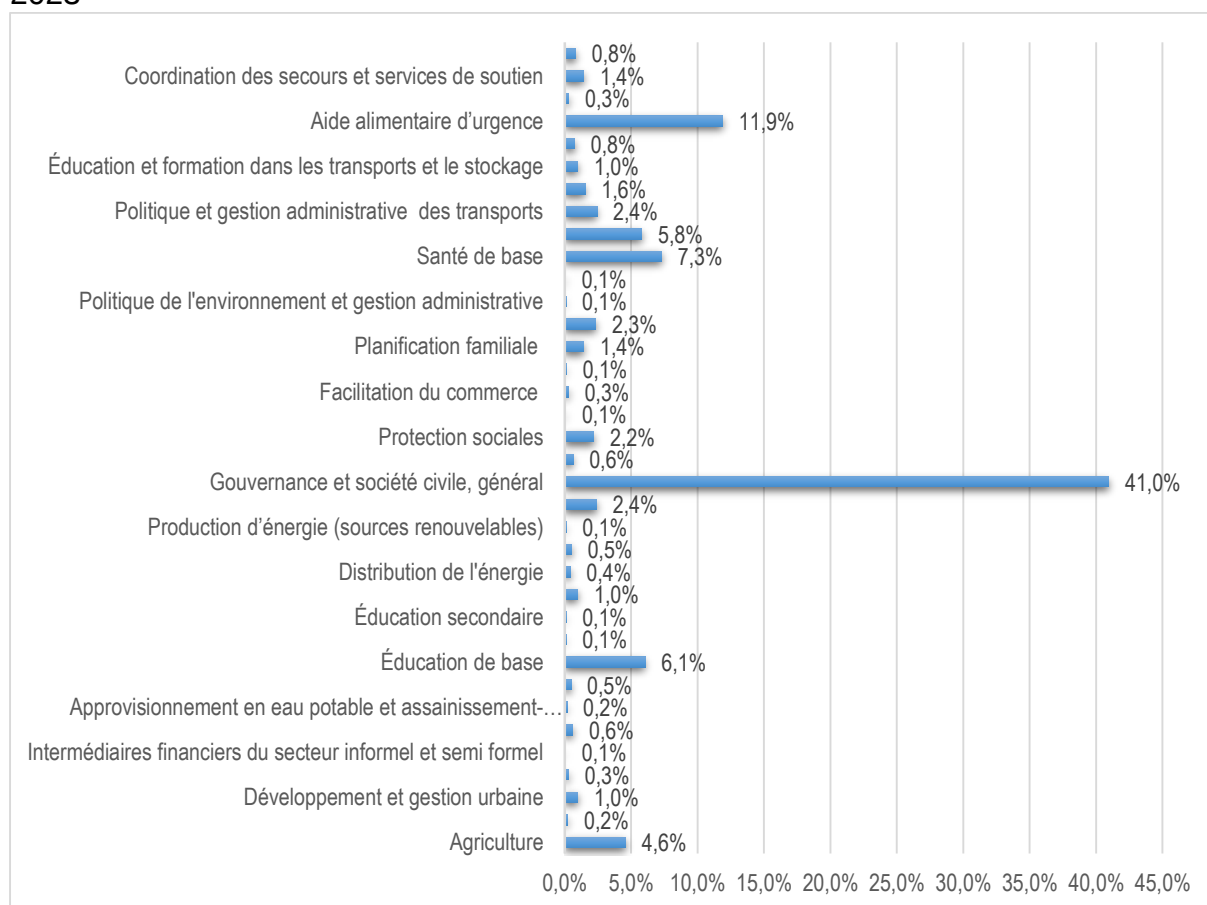
La participation de la Banque mondiale s'est chiffrée à USD 1.395,94 millions du montant total, soit 61,7%, suivie du Système des Nations Unies essentiellement l'UNICEF avec USD 525,43 millions, soit 23,2%. Les décaissements des autres partenaires ont représenté 15,1% du montant total. Il s'agit de l'Union européenne (184,92 millions) avec 8,2%, la Banque Africaine de Développement (105,14 millions) avec 4,6%, le Royaume-Uni (28,33 millions) avec 1,3% et la France (32,09 millions) avec 1,0%.

La sectorisation de ce versement par les partenaires au développement renseigne que « la Gouvernance et Société Civile » a bénéficié 43,4% de l'enveloppe globale, suivie de « l'objectif 3 des ODD (Santé et Politique en matière de population/santé & fertilité) » avec 17,0%, « l'intervention d'urgence » 13,7%, « l'éducation » 7,3%, « Transports et Entreposage » 5,0% et « l'agriculture, pêche, sylviculture » 4,8%.

Par ailleurs, « l'infrastructures et Services sociaux divers » n'a bénéficié que de 2,3%, « Autres multisecteurs et distribution d'eau et assainissement » 1,3%, « Energie » 1,1%, « Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue intervention d'urgence » 0,8% et « Frais administratifs des bailleurs » 0,8%.

Les autres secteurs tels que « Industries manufacturières, extractives, construction » couvre 0,6%, « Politique commerciale et réglementations » 0,4%, « Protection de l'environnement en général » 0,2% et « Banques et Services financiers » 0,1%.

Graphique 4.4-1 : Répartition de l'APD par sous-secteur d'activités au 31 décembre 2023

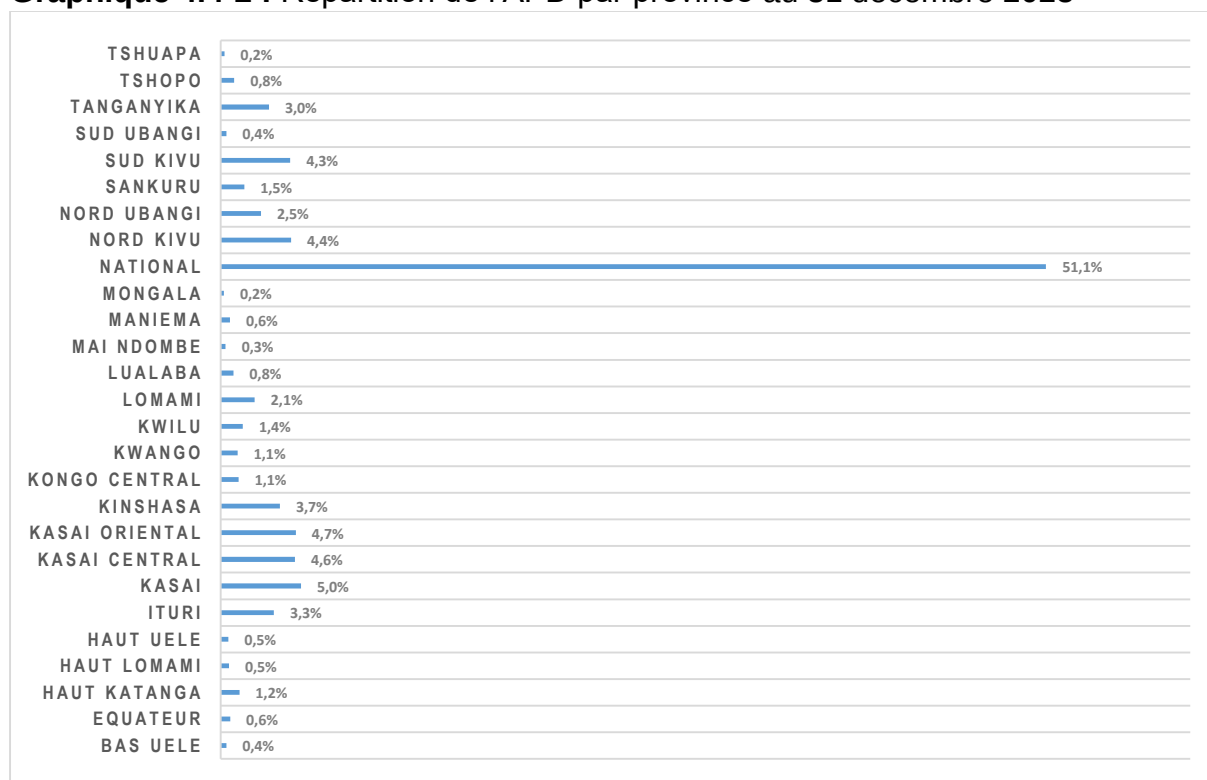


Source : PGAI/Min. Plan

En ce qui concerne la répartition géographique de l'APD, les projets et programmes à caractère national représentent 51,1% du montant global. Les projets et programmes exécutés dans le Kasai représentent 5,0%, Kasai Oriental 4,7% et Kasai Central 4,6%. Et ceux exécutés dans le Nord-Kivu représentent 4,4%, le Sud-Kivu avec 4,3% et le Maniema avec 0,6%. Quant à la Ville province de Kinshasa, les Partenaires au développement ont alloué l'équivalent de 3,7% contre 3,3% pour l' Ituri et Tanganyika 3,0%, le Nord Ubangi 2,5% ainsi que la Lomami 2,1%.

Par ailleurs, le Sankuru bénéficie de 1,5% suivi de Kwilu avec 1,4%, le Haut Katanga 1,2% et le Kongo-Central et le Kwango avec 1,1% chacun. Les provinces restantes se répartissent les 5,3% du montant total.

Graphique 4.4-2 : Répartition de l'APD par province au 31 décembre 2023



Source : PGAI/Min. Plan

4.5. Exonérations et allègements douaniers

Du 20 au 26 janvier 2024, les exonérations et allègements douaniers ont augmenté de 109,1 %, s'établissant à CDF 71,61 milliards (USD 29,46 millions) contre CDF 37,56 milliards (USD 14,08 millions) une semaine plus tôt. Cette montée est favorisée principalement par celle des exonérations et allègements douaniers liés au *Code Minier* (59,0 points de croissance, pc), à la *TVA* (16,2 pc) et aux *Missions diplomatiques* (7,1 pc).

En cumul annuel au 26 janvier 2024, ces exonérations et allègements douaniers se sont situés à CDF 231,75 milliards (USD 85,77 millions).

Tableau 4.5-1 : Evolution hebdomadaire des exonérations et allègements douaniers

(en USD)	Du 13/ au 19/01/	Du 20/ au 26/01/	Variation (en %)	Cumul annuel au 26/01/2024	Contrib. (en pc)	Poids (en %)
Accords et conventions particulières	19,621.0	910,310.0	4,539.5	1,059,370.0	6.3	3.1
Boutiques hors taxes	0.0	1,239,878.0	-	1,239,878.0	8.8	4.2
Code des investissements	951,859.0	1,323,483.0	39.0	4,178,572.0	2.6	4.5
Code Minier	9,879,164.0	18,191,026.0	84.1	48,778,175.0	59.0	61.7
Conventions minières	0.0	12,800.0	-	12,800.0	0.1	0.0
Donations	19,204.0	0.0	-100.0	34,680.0	-0.1	0.0
Echantillons	0.0	54.0	-	120.0	0.0	0.0
Exonération dérogatoire	53,529.0	27,210.0	-49.2	150,831.0	-0.2	0.1
Exonération des intrants agricoles et d'élevage	29,991.0	69,430.0	131.5	173,624.0	0.3	0.2
Exonération TVA	420,345.0	2,698,801.0	542.0	3,630,609.0	16.2	9.2
Gouvernement et autres institutions étatiques	0.0	330,264.0	-	330,264.0	2.3	1.1
Marché public à financement extérieur	1,337,614.0	1,674,717.0	25.2	4,213,077.0	2.4	5.7
Missions diplomatiques	779,815.0	1,780,561.0	128.3	3,359,164.0	7.1	6.0
MONUSCO	79,745.0	194,362.0	143.7	436,310.0	0.8	0.7
Objets de déménagement	5,454.0	19,847.0	263.9	36,997.0	0.1	0.1
ONG de droit congolais	27,731.0	131,188.0	373.1	430,496.0	0.7	0.4
ONG de droit international	229,900.0	498,096.0	116.7	1,261,396.0	1.9	1.7
Ordre de Malte	38,061.0	50,618.0	33.0	120,623.0	0.1	0.2
Régime CKD	192,196.0	232,626.0	21.0	548,401.0	0.3	0.8
Régime MKD	24,921.0	79,752.0	220.0	104,673.0	0.4	0.3
Total Exo	14,089,150.0	29,465,023.0	109.1	85,768,619.0	109.1	100.0

Source : CCE/Min. Plan, données de la DGDA

4.6. Marché de changes

Le taux de changes a, au 26 janvier, enregistré une dépréciation à l'indicatif de 1,34% et de 0,50% au parallèle face au dollar américain par rapport au 19 janvier. En effet, le dollar s'est négocié à CDF 2.727,48 contre 2.690,97 à l'indicatif et à CDF 2.703,44 contre 2.690,00 au parallèle une semaine plus tôt.

D'une semaine à l'autre, l'écart entre les deux segments de marché est passé de CDF 0,97 à 24,04.

Dans les principales villes, le taux de changes moyen parallèle, s'est, en rythme hebdomadaire établi à CDF 2.705,00 contre 2.708,33 à Boma ; à CDF 2.694,17 contre 2.686,25 à Bukavu ; à CDF 2.711,67 contre 2.670,00 à Kananga ; à CDF 2.705,00 contre 2.645,00 à Lubumbashi ; à CDF 2.707,50 contre 2.716,67 à Matadi et à CDF 2.700,00 contre 2.725,00 à Mbandaka.

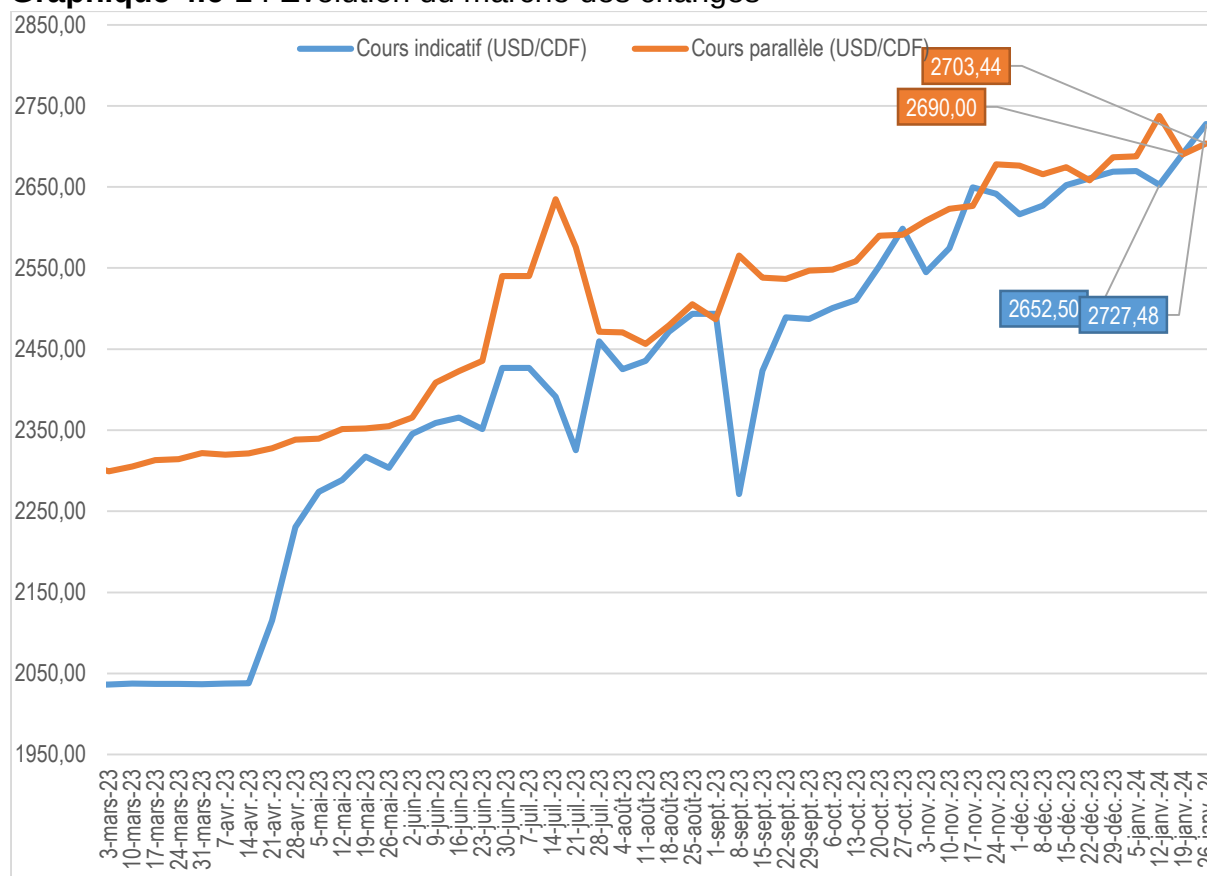
Le taux de changes est demeuré stable à Bandundu (CDF 2.775,00) ; à Goma (CDF 2.723,34) ; à Kindu (CDF 2.775,00) ; à Kisangani (CDF 2.650,00) et à Mbuji-Mayi (CDF 2.720,00).

Tableau 4.6-1 : Evolution du marché des changes

Rubrique	15-Déc	22-Déc	29-Déc	05-Janv	12-Janv	19-Janv	26-Janv
1. Cours indicatif (USD/CDF)							
* Fin période	2652,09	2660,52	2668,95	2669,79	2652,50	2690,97	2727,48
Variation (en %)	-0,95	-0,32	-0,32	-0,03	0,65	-1,43	-1,34
* Moyenne	2653,32	2663,69	2673,50	2673,57	2676,26	2689,29	2717,33
Variation (en %)	-0,53	-0,39	-0,37	0,00	-0,10	-0,48	-1,03
2. Cours parallèle (USD/CDF)							
* Fin période	2674,17	2658,34	2686,67	2687,92	2737,50	2690,00	2703,44
Variation (en %)	-0,31	0,60	-1,05	-0,05	-1,81	1,77	-0,50
* Moyenne	2680,08	2664,76	2678,44	2686,46	2723,80	2702,22	2701,63
Variation (en %)	-0,72	0,57	0,51	0,30	-1,37	0,80	0,02
Ecart entre les cours (en CDF)	-22,08	2,19	-17,12	-18,13	-85,00	0,97	24,04

Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

Graphique 4.6-1 : Evolution du marché des changes



Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.7. Réserves de change

Les réserves internationales ont, au 25 janvier, renseigné une baisse de 1,61% par rapport au 19 janvier, se chiffrant à USD 5.021,54 millions contre USD 5.103,64 millions. Ce niveau de réserves correspond à 2,71 mois (11,75 semaines) d'importations des biens et services.

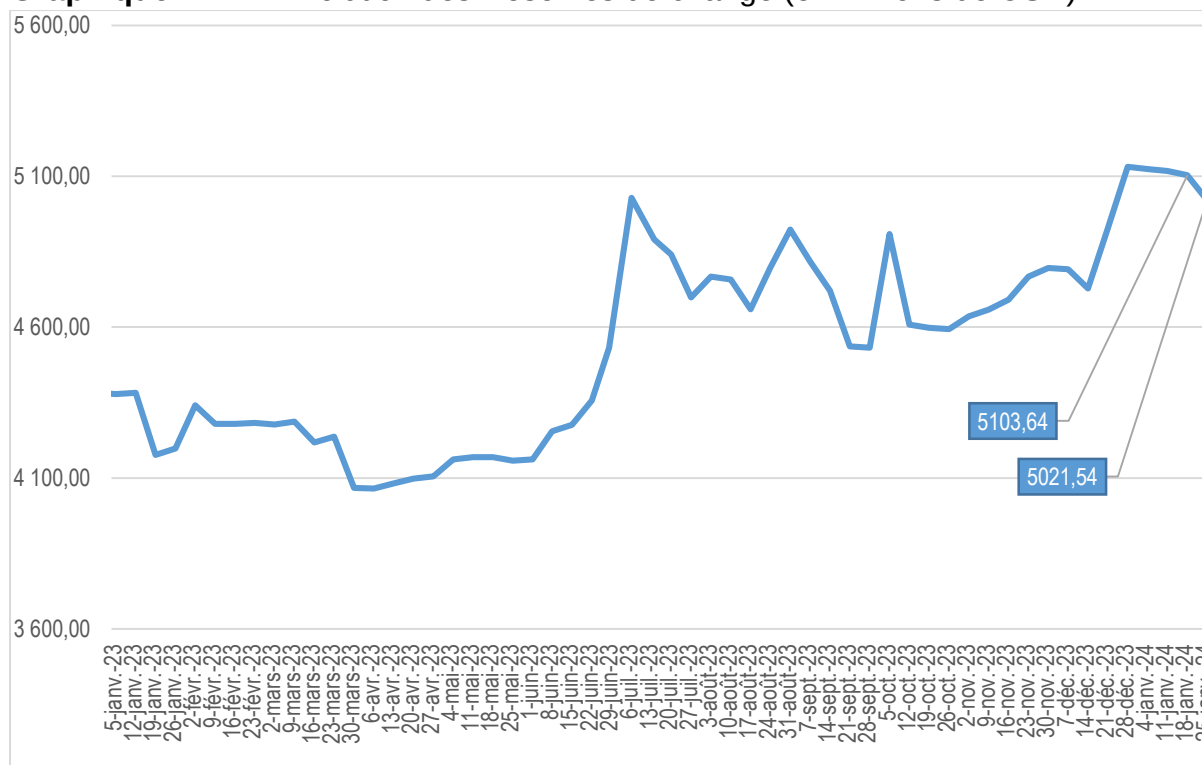
Comparativement au niveau atteint au 31 décembre 2023, les réserves internationales ont baissé de 2,14%.

Tableau 4.7-1 : Evolution des Réserves des changes (en millions de USD)

Périodes	2023	2023			Hebdo		Variation %	
Rubriques	Déc. (1)	Oct. (2)	Nov. (3)	Déc (4)	19-janv (5)	25-janv (6)	(6)/(1)	(6)/(5)
Réserves internationales : stock	5131,14	4610,81	4803,23	5131,14	5103,64	5021,54	-2,14	-1,61
Variation	-	-10,14	4,17	6,83	-0,54	-1,61		
* En mois d'importation	2,77	2,49	2,60	2,77	2,76	2,76	-	-
* En semaines d'importation	12,01	10,79	11,24	12,01	11,94	11,75	-	-

Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

Graphique 4.7-1 : Evolution des Réserves de change (en millions de USD)



Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.8. Importations déclarées de biens

Les importations déclarées des biens se sont, du 20 au 26 janvier, globalement accrues de 114,06% par rapport à la semaine précédente, se chiffrant à USD 268,25 millions. Cet accroissement est attribuable, entre autres, à celui des importations du ciment (+456,22%) et des produits de première nécessité (+842,42%), malgré la baisse des importations des produits pharmaceutiques (-7,32%).

L'analyse détaillée des importations déclarées de principaux biens de première nécessité renseigne, d'une semaine à l'autre, des variations (en **volume** et en **valeur**) ci-après : farine de froment (+1.647,16% et +1.660,89%) ; farine de maïs (+188,89% et +219,19%) ; riz (+50,74% et -20,33%) ; sucre (+1.031,78% et +1.238,59%) ; poissons (+2.976,17% et +4.865,44%) ; viandes (+476,97% et +446,48%) et huiles (+1.944,94% et +1.588,89%).

Tableau 4.8-1 : Evolution hebdo et mensuelle des importations déclarées de biens (en USD)

		30/12 au 05/01 (1)	06 au 12/01 (2)	13 au 19/01 (3)	20 au 26/01 (4)	variation en % (4)/(3)
IMPORTATIONS	USD	149 904 587,00	215 878 814,00	125 316 633,00	268 250 776,00	114,06
CIMENT	Tonne	2 399,09	2 501,40	1 028,50	3 793,55	268,84
	USD	313 220,00	424 348,00	124 952,00	695 005,00	456,22
PROD. PHARMA	Tonne	405,37	893,54	653,36	1 135,37	73,78
	USD	1 505 366,00	2 575 531,00	4 205 917,00	3 897 986,00	-7,32
P.P.N	Tonne	21 925,94	8 339,35	4 327,29	30 083,25	595,20
	USD	25 106 974,00	3 210 328,00	1 608 645,00	15 160 151,00	842,42
Farines de froment	Tonne	5 008,40	100,05	87,40	1 527,05	1 647,16
	USD	14 983 489,00	83 928,00	48 734,00	858 151,00	1 660,89
Farines de maïs	Tonne	2 275,93	661,22	1 575,22	4 550,70	188,89
	USD	2 601 503,00	220 870,00	490 922,00	1 566 995,00	219,19
Riz	Tonne	1 212,95	875,10	407,26	613,89	50,74
	USD	780 055,00	569 158,00	256 786,00	204 592,00	-20,33
Sucre	Tonne	6 790,50	3 775,00	5,00	56,59	1 031,78
	USD	1 782 958,00	1 042 561,00	2 529,00	33 853,00	1 238,59
Poissons	Tonne	2 492,60	693,60	408,00	12 550,77	2 976,17
	USD	1 534 858,00	291 249,00	152 305,00	7 562 619,00	4 865,44
Viandes	Tonne	2 236,88	1 399,38	1 086,27	6 267,42	476,97
	USD	985 146,00	580 801,00	462 828,00	2 529 242,00	446,48
Huile	Tonne	946,43	194,60	11,52	235,54	1 944,94
	USD	1 745 907,00	121 736,00	8 976,00	151 595,00	1 588,89

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.9. Importations du maïs par porte d'entrée

Les importations déclarées du maïs (farine et semences) du 20 au 26 janvier ont, d'une semaine à l'autre, augmenté de 197,52%, s'établissant à 4.686,54 tonnes contre 1.575,22 tonnes. Celles déclarées aux postes frontaliers du grand Katanga ont représenté 61,71%, du Kongo Central 20,07%, du grand Kivu et de l'ex Province Orientale 5,65%.

Tableau 4.9-1 : Imports mensuelles du maïs par province (en tonne, sauf indication contraire)

PROVINCE	13 au 19/01	Part (en %)	20 au 26/01	Part (en %)	Var en %
KATANGA	0,00	0,00	2892,00	61,71	-
KONGO CENTRAL	161,42	10,25	940,69	20,07	482,76
GRAND KIVU	431,80	27,41	588,85	12,56	36,37
GRANDE ORIENTALE	982,00	62,34	265,00	5,65	-73,01
Total général	1575,22	100,00	4686,54	100,00	197,52

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.10. Importations du ciment par porte d'entrée

Du 20 au 26 janvier, les importations déclarées du ciment, constituées principalement du ciment portland, se sont chiffrées à 3.793,55 tonnes contre 1.028,50 tonnes. Celles déclarées aux postes frontaliers de l'ex Province Orientale ; du grand Kivu et du grand Katanga ont, respectivement, représenté 81,40% ; 15,09% et 3,51%.

Tableau 4.10-1 : Importations du ciment par province (en tonne, sauf indication contraire)

PROVINCE / NATURE DE MARCHANDISE	13 au 19/01	Part (en %)	20 au 26/01	Part (en %)
PROVINCE ORIENTALE	366,00	35,59	3 088,00	81,40
Autres ciments portlands	366,00	35,59	3 088,00	81,40
KATANGA	0,00	0,00	133,05	3,51
Ciments hydrauliques	0,00	0,00	4,00	0,11
Autres ciments portlands	0,00	0,00	129,05	3,40
Ciments portland blancs	0,00	0,00	0,00	0,00
GRAND KIVU	662,50	64,41	572,50	15,09
Autres ciments portlands	662,50	64,41	572,50	15,09
Total général	1 028,50	100,00	3 793,55	100,00

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.11. Exportations déclarées de biens

Au cours de la même semaine, les exportations déclarées des biens ont, globalement haussé de 136,40% comparativement à la semaine d'avant, pour se fixer à USD 814,48 millions. Cette augmentation est principalement le reflet de celle des exportations des produits miniers (+113,70%), qui se sont élevées à USD 794,05 millions.

Pour ce qui est des exportations déclarées en volume des autres biens, celles du cacao et du caoutchouc ont, par rapport à la semaine précédente, augmenté de 78,29% et 50,00%, les situant à 1.906,80 et 126,00 tonnes. Par contre, celles du bois, ont baissé de 3,61% se fixant à 439,00 tonnes.

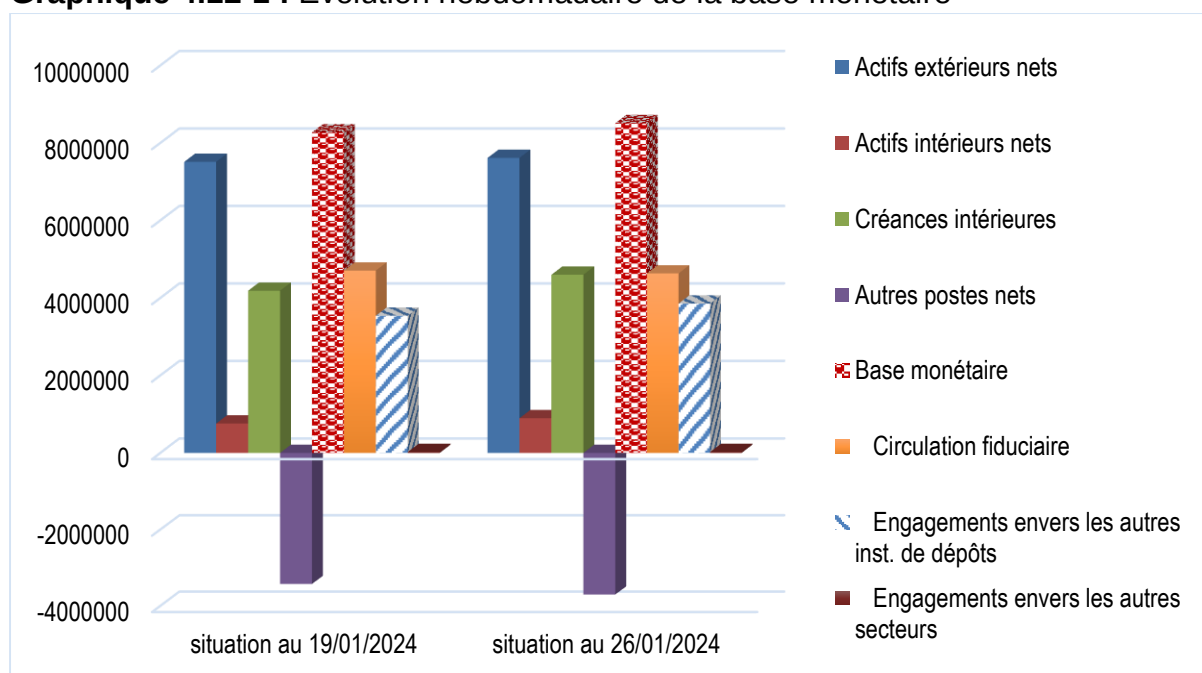
Tableau 4.11-1 : Evolution hebdo et mensuelle des exports déclarés des biens (en USD)

		30/12 au 05/01 (1)	06 au 12/01 (2)	13 au 19/01 (3)	20 au 26/01 (4)	variation en % (4)/(3)
EXPORTATIONS	USD	453 143 171,00	706 260 986,00	344 538 741,00	814 477 368,00	136,40
Produits miniers	Tonne	61 204,72	89 235,57	49 158,70	107 293,32	118,26
	USD	444 347 965,74	691 508 128,80	339 765 859,55	794 049 424,73	133,70
dont cuivre	Tonne	54 948,83	74 540,37	42 200,71	86 036,58	103,87
	USD	386 347 121,74	493 310 014,74	275 152 413,72	590 594 294,28	114,64
Bois	Tonne	1 808,72	2 573,13	455,44	439,00	-3,61
	USD	465 223,90	785 281,06	177 826,94	152 078,33	-14,48
Cacao	Tonne	1 806,85	2 347,17	1 069,51	1 906,80	78,29
	USD	6 243 142,36	8 576 426,16	3 820 957,14	6 316 132,42	65,30
Caoutchouc	Tonne	45,05	245	84	126	50,00
	USD	57 528,85	213 218,79	77 022,46	113 773,78	47,72

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.12. Base monétaire

La base monétaire s'est, au 26 janvier, accrue de CDF 239,40 milliards (2,89%) pour se situer à CDF 8.510,52 milliards après 8.271,13 milliards au 19 janvier. Cet accroissement résulte de celui des actifs extérieurs nets de CDF 102,98 milliards et actifs intérieurs nets de CDF 136,42 milliards de suite de l'augmentation des créances nettes sur l'administration centrale. Il est localisé dans les engagements envers les autres institutions de dépôts.

Graphique 4.12-1 : Evolution hebdomadaire de la base monétaire


Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

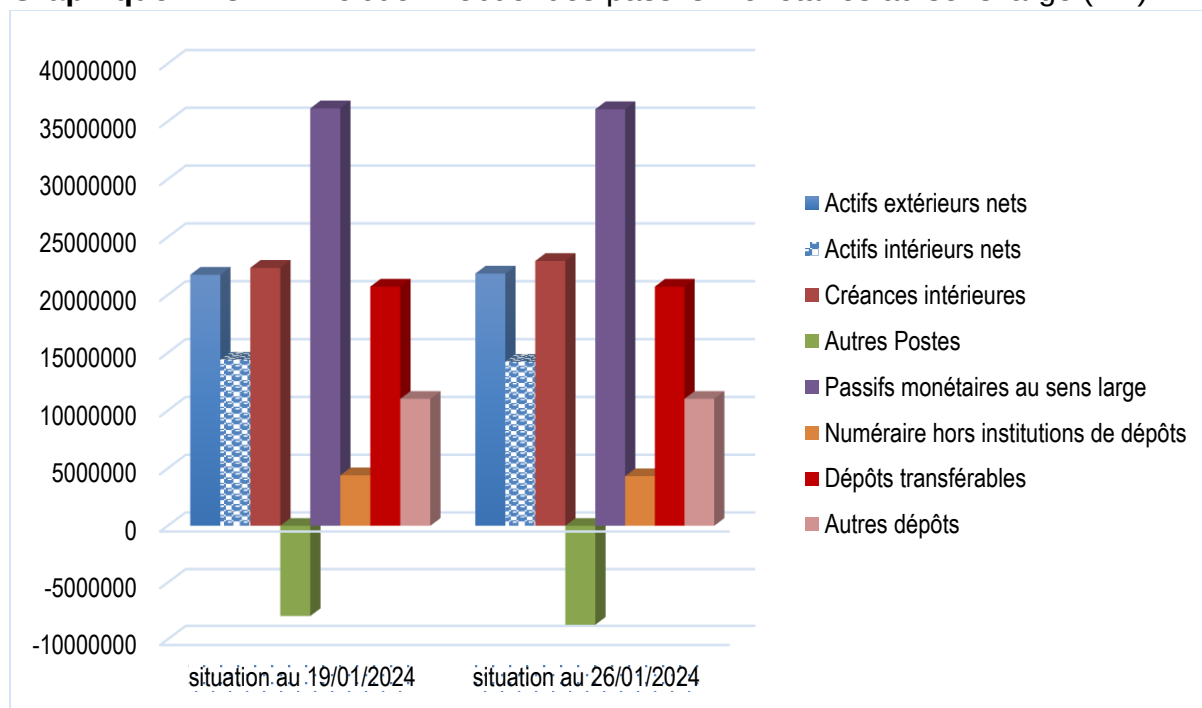
Tableau 4.12-1 : Bilan hebdo. De la Banque Centrale du Congo (en millions de CDF)

	Au 12 janv.-24	Au 19 janv.-24	Au 26 janv.-24	Ecart
Actifs extérieurs nets	7515379	7511569	7614545	102976
Actifs intérieurs nets	824275	759560	895979	136419
Créances intérieures	4461538	4185066	4598454	413388
Créances nettes sur l'Admin. Centrale	3562876	3040702	3639361	598659
Créances sur les autres institutions de dépôts	772498	1018198	832928	-185271
Créances sur les autres secteurs	126165	126165	126165	0
Autres postes nets	-3637264	-3425506	-3702475	-276969
<i>Bons BCC</i>	<i>265000</i>	<i>177000</i>	<i>235000</i>	<i>58000</i>
Base monétaire	8339654	8271129	8510524	239396
Circulation fiduciaire	4810718	4706120	4632119	-74001
Engagements envers les autres inst. de dépôts	3505770	3541843	3855239	313396
Engagements envers les autres secteurs	23166	23166	23166	0

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.13. Passifs monétaires au sens large (M2)

Au 26 janvier, les passifs monétaires au sens large (M2) a baissé de CDF 74,00 milliards (-0,20%), se chiffrant à CDF 36.054,03 milliards après 36.128,03 milliards une semaine plus tôt. Cette baisse est consécutive à celle des actifs intérieurs nets de CDF 176,98 milliards, alors que les actifs extérieurs nets se sont accrus de CDF 102,98 milliards. Elle est localisée dans le numéraire hors institutions de dépôts.

Graphique 4.13-1 : Evolution hebdo. des passifs monétaires au sens large (M2)


Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

Tableau 4.13-1 : Evolution hebdo. des passifs monétaires au sens large (M2) (en millions de CDF)

	Au 12 janv.-24	Au 19 janv.-24	Au 26 janv.-24	Ecart
Actifs extérieurs nets	21729032	21739889	21842865	102976
Créances sur les non-résidents	32194124	32338358	32441334	102976
Engagements envers les non-résidents	-10465092	-10598469	-10598469	0
Actifs intérieurs nets	13327874	14388143	14211166	-176977
Créances intérieures	22678150	22338125	22936784	598659
Créances nettes sur l'Adm. Centrale 3SG	2583497	2028953	2627612	598659
Créances sur les autres secteurs 3SG	20094653	20309172	20309172	0
Autres Postes	-9350276	-7949982	-8725618	-775636
Passifs monétaires au sens large	35056906	36128032	36054032	-74001
Numéraire hors institutions de dépôts	4421077	4401705	4327704	-74001
Dépôts transférables	19979591	20714148	20714148	0
Autres dépôts	10656238	11012179	11012179	0

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.14. Instruments de politique monétaire

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale du Congo (BCC) s'est réuni, le 29 décembre 2023 et a décidé de maintenir l'orientation restrictive de la politique monétaire et a recommandé un suivi rigoureux des conditions affectant la liquidité dans l'économie par la BCC.

Ainsi, le taux directeur de la BCC a été maintenu à 25% et les coefficients de la réserve obligatoire à 10% et 0% pour les dépôts à vue et à terme en francs congolais, et à 13% et 12% pour les dépôts à vue et à terme en devises.

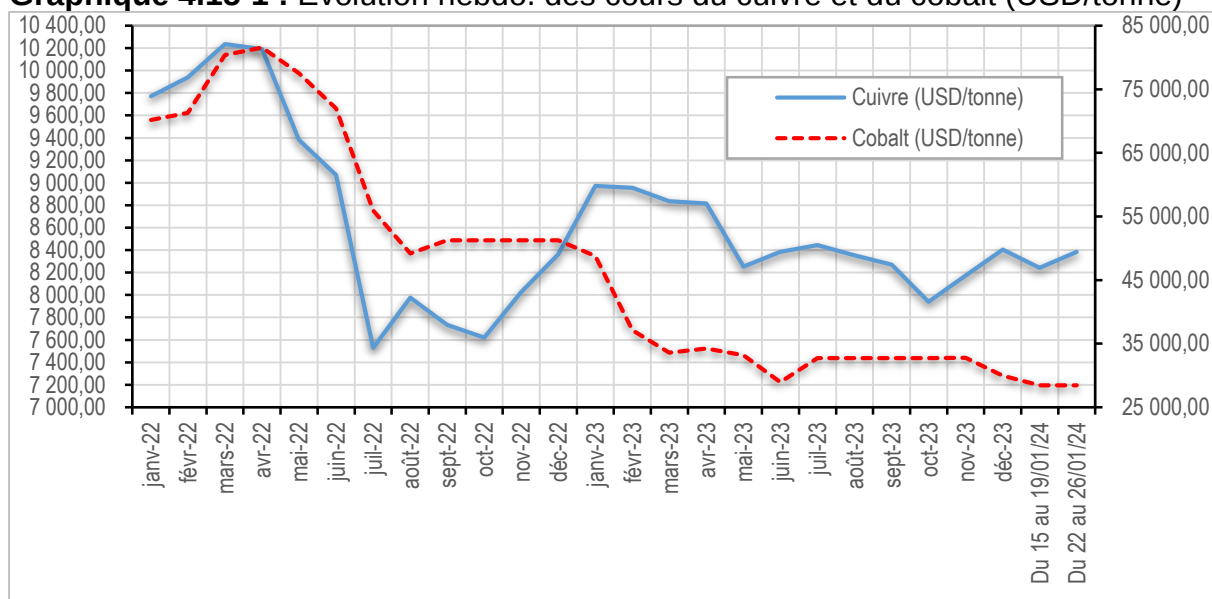
Le CPM a insisté sur la nécessité de maintenir des politiques économiques saines, prudentes et favorable à la croissance, et de renforcer la coordination des politiques budgétaire et monétaire.

En outre, au 26 janvier, l'encours global du Bon BCC s'est situé à CDF 235,00 milliards après 177,00 milliards au 19 janvier, occasionnant ainsi une ponction hebdomadaire de CDF 58,00 milliards.

4.15. Cours des matières premières d'origine minérale et hydrocarbures

Au cours de la semaine du 22 au 26 janvier comparativement à la semaine précédente, les cours de principales matières premières ont renseigné une légère appréciation sur les différents marchés boursiers de référence. En effet, le cours du cuivre s'est accru de 1,74%, pour se situer à USD/tonne 8.385,40. Par contre celui du cobalt a baissé de 0,02%, s'établissant à USD 28.437,00 la tonne sur le London Metal Exchange (LME).

Graphique 4.15-1 : Evolution hebdo. des cours du cuivre et du cobalt (USD/tonne)



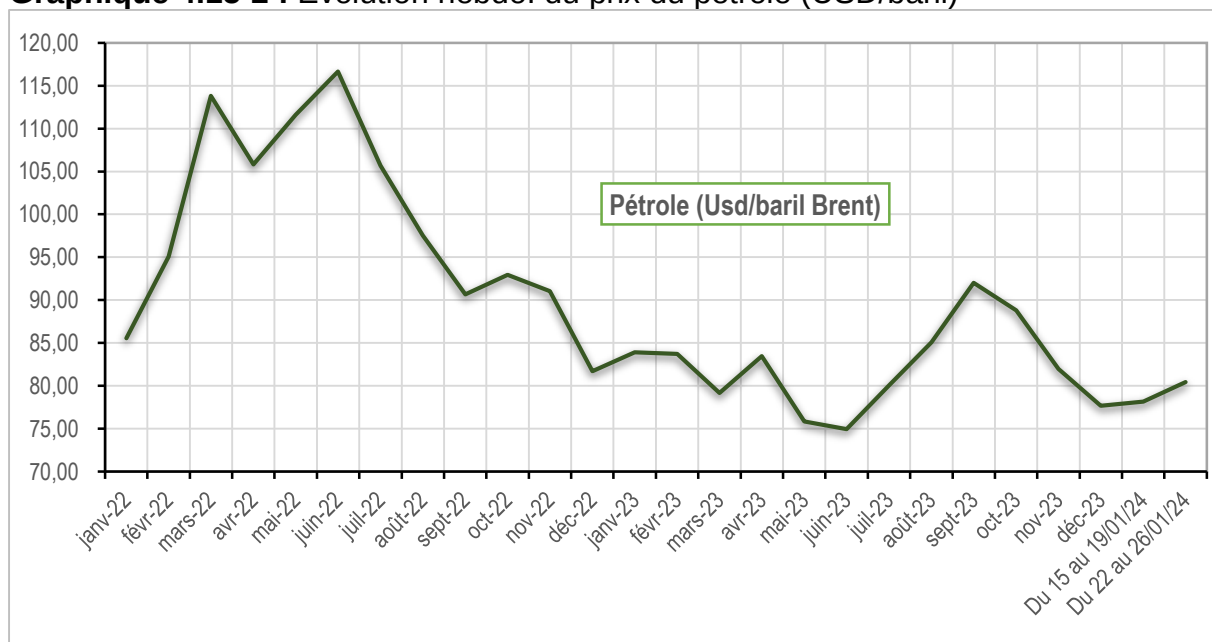
Source : CCE/Min. Plan sur base des données du Min. Mines/CTCPM

Concernant le cours du zinc, il a augmenté de 1,89%, pour se situer à USD/tonne 2.534,60. De même, le prix de l'étain s'est accru de 4,73%, pour s'établir à USD/tonne 26.124,50.

Quant aux métaux précieux, le prix de l'argent s'est replié de 1,27% et celui de l'or de 0,30%, pour se situer respectivement à Cents US/Once de Troie 2.260,40 et USD/once de Troie 2.022,28.

Par ailleurs, le prix du baril du brent a affiché une hausse de 2,93%, pour se situer à USD 80,44.

Graphique 4.15-2 : Evolution hebdo. du prix du pétrole (USD/baril)



Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.16. Cours des matières premières d'origine agricole

Au cours de la semaine sous analyse comparativement à la semaine précédente, les prix moyens des tous les produits céréaliers se sont accrus. En effet, le prix du blé argentin s'est accru de 3,48% et celui du riz thaïlandais de 0,47% pour se situer respectivement à USD/tm 222,48 et 390,54. De même, le prix du maïs argentin a augmenté de 1,20%, pour se situer à USD/tm 164,98.

Concernant les produits rentiers, les prix du café arabica et du café robusta se sont accrus respectivement à 5,28% et 3,39% pour se situer à USD/tm 4.233,44 et 3.221,25. De même, le prix du cacao a haussé de 4,44%, s'affichant à USD/tm 4.685,63.

ANNEXES

Annexe 1 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation

	Pondérations	Semaine du 15 au 20 janvier 2024	Semaine du 22 au 27 janvier 2024	Variation en %	Contribution	
					Au nbre de points de pourcentage du changement total	A la variation totale (en)
Indice total	10000	420,122	421,489	0,325	32,539	100,000
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	7002	383,847	384,962	0,290	18,583	57,108
Pain et céréales	1466	522,430	524,794	0,453	8,249	25,351
*Céréales non transformées	401	534,459	537,604	0,588	3,001	9,221
*Farines, semoules et gruaux	253	519,639	521,829	0,421	1,318	4,051
*Pâtes alimentaires	3	212,152	212,517	0,172	0,003	0,009
*Pains	741	361,201	362,581	0,382	2,434	7,480
Viande	215	405,720	407,630	0,471	0,977	3,004
Poisson	453	469,960	472,620	0,566	2,868	8,813
Huiles et graisses	520	253,521	255,813	0,904	2,837	8,718
Légumes	2263	423,635	423,715	0,019	0,431	1,325
Boissons alcoolisées et tabac	216	255,649	255,757	0,042	0,056	0,172
Articles d'habillement et chaussures	453	432,540	435,550	0,696	3,244	9,970
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	380	992,060	994,820	0,278	2,494	7,664
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	361	350,379	352,065	0,481	1,448	4,450
Santé	196	525,787	527,491	0,324	0,796	2,445
Médicaments et autres produits pharmaceutiques, appareils et matériel thérapeutique.	122	513,821	515,728	0,371	0,555	1,706
Produits médicaux divers	6	689,581	689,581	0,000	0,000	0,000
Services médicaux et paramédicaux extrahospitaliers	46	522,268	524,446	0,417	0,240	0,739
Transports	442	392,687	394,231	0,393	1,623	4,987
Communications	48	317,385	318,264	0,277	0,100	0,309
Loisirs et culture	218	345,477	345,901	0,123	0,220	0,677
Enseignement	103	420,699	422,692	0,474	0,490	1,507
Restaurants et hôtels	149	657,070	659,060	0,303	0,707	2,172
Biens et services divers	432	580,120	582,820	0,465	2,778	8,539

Source : Institut National de la Statistique (INS)

Annexe n° 2 : Evolution de la production fiscalisée du pétrole brut off-shore au mois de novembre 2023 (en barils)

ANNEES RUBRIQUES	2022	2023			Variation en %	
	Janv. – Nov. (1)	Janv. – Nov. (2)	Oct. (1)	Nov. (2)	(4)/(3)	(2)/(1)
TOTAL	3 831 919,00	4 020 820,02	341 246,00	350 445,00	2,70	4,93
MIOC	1 915 959,50	2 010 410,01	170 623,00	175 222,50	2,70	4,93
TEIKOKU Oil DR Congo Co, Ltd	1 236 943,47	1 297 920,69	110 154,21	113 123,65	2,70	4,93
PERENCO ODS	679 016,03	712 489,32	60 468,79	62 098,85	2,70	4,93

source : Min. Hydrocarbures/SG/Dir de Législation et Normes + Calcul du Secrétariat tech CCE

Annexe n° 3 : Evolution de la production fiscalisée du pétrole brut Onshore au mois de novembre 2023 (en barils)

ANNEES RUBRIQUES	2022	2023			Variation en %	
	Janv. – Nov. (1)	Janv. – Nov. (2)	Oct. (1)	Nov. (2)	(4)/(3)	(2)/(1)
TOTAL	2 423 107,00	2 808 510,00	250 683,00	221 845,00	-11,50	15,91
PERENCO-REP	1 321 695,82	1 510 728,53	136 736,30	121 006,46	-11,50	14,30
LIREX SPRL	1 101 411,18	1 297 781,47	113 946,70	100 838,54	-11,50	17,83

source : Min. Hydrocarbures/SG/Dir de Législation et Normes + Calcul du Secrétariat tech CCE

Annexe n° 4 : Evolution des Exportations du pétrole brut Off-shore au mois de novembre 2023 (en barils)

ANNEES RUBRIQUES	2022	2023			Variation en %	
	Janv. – Nov. (1)	Janv. – Nov. (2)	Oct. (1)	Nov. (2)	(4)/(3)	(2)/(1)
TOTAL	3 507 995,00	4 038 472,00	501 011,00	486 582,00	-2,88	15,12
MIOC	1 747 995,00	2 018 472,00	261 011,00	251 582,00	-3,61	15,47
TEIKOKU Oil DR Congo Co, Ltd	1 130 000,00	1 310 000,00	155 000,00	160 000,00	3,23	15,93
PERENCO ODS	630 000,00	710 000,00	85 000,00	75 000,00	-11,76	12,70

source : Min. Hydrocarbures/SG/Dir de Législation et Normes + Calcul du Secrétariat tech CCE

Annexe n° 5. Evolution des Exportations du pétrole brut Onshore au mois de novembre 2023 (en barils)

ANNEES RUBRIQUES	2022	2023			Variation en %	
	Janv. – Nov. (1)	Janv. – Nov. (2)	Oct. (1)	Nov. (2)	(4)/(3)	(2)/(1)
TOTAL	2 245 000,00	2 830 000,00	355 000,00	380 000,00	7,04	26,06
PERENCO-REP	1 225 000,00	1 542 730,00	200 000,00	205 000,00	2,50	25,94
LIREX SPRL	1 020 000,00	1 287 270,00	155 000,00	175 000,00	12,90	26,20

source : Min. Hydrocarbures/SG/Dir de Législation et Normes + Calcul du Secrétariat tech CCE

Table de matières

1. Contexte international	1
2. Contexte national	2
Les principales informations économiques suivantes ont caractérisé la semaine :	2
3. Résumé de l'évolution de principaux indicateurs économiques en RDC	3
4. Analyse détaillée des principaux indicateurs économiques.....	6
4.1. Indice des prix à la consommation	6
4.2. Finances publiques	7
4.3. Marché de titres publics.....	7
4.4. Aide Publique au Développement (APD) au 31 Décembre 2023	7
4.5. Exonérations et allègements douaniers	9
4.6. Marché de changes	10
4.7. Réserves de change.....	12
4.8. Importations déclarées de biens	13
4.9. Importations du maïs par porte d'entrée	14
4.10. Importations du ciment par porte d'entrée	15
4.11. Exportations déclarées de biens	15
4.12. Base monétaire.....	16
4.13. Passifs monétaires au sens large (M2)	17
4.14. Instruments de politique monétaire.....	18
4.15. Cours des matières premières d'origine minérale et hydrocarbures	18
4.16. Cours des matières premières d'origine agricole	20
ANNEXES.....	21
Table de matières.....	25